

Pôle de Gestion des Patrimoines Privés de Montpellier
334 Allée Henri II de Montmorency 34954 MONTPELLIER CEDEX 2

Madame Sabrina DISPENCE

Tel : 0467176042

sabrina.dispence@dgfip.finances.gouv.fr

Vente à SAINT ANDRE Département : 66

REF : 0343602444

Nature de bien : maison appartement bureau immeuble entier locaux
commerciaux cave fonds de commerce garage terre, terrain

Adresse du bien : Lieux-dits : ALS ARNAUS / LES COSCOLLEDES / CARRERASSA SUD – Parcelles
cadastrées : AK190 / AL197 / AO175 / AO176



Descriptif détaillé :

Parcelle cadastrée AK190 en nature de Jardins (Potager), d'une superficie de 507m² – Lieu-dit : ALS ARNAUS

Parcelle cadastrée AL197 en nature de Terres, d'une superficie de 1706m² – Lieu-dit : LES COSCOLLEDES

Parcelle cadastrée AO175 en nature de Terres, d'une superficie de 1238m² – Lieu-dit : CARRERASSA SUD

Parcelle cadastrée AO176 en nature de Terres, d'une superficie de 3500m² – Lieu-dit : CARRERASSA SUD

Occupation : libre occupé autre (à préciser) loué

Visite : [pas de visites](#)

Modalités de dépôt des candidatures selon le principe de la vente sous pli cacheté

- Compléter le modèle joint en 2ème page et le mettre dans une enveloppe **cachetée et non timbrée** portant la mention **Dossier 0348066857 SICART – SAINT-ANDRE**

- Mettre le tout dans une 2ème enveloppe adressée à :

Direction Départementale des Finances Publiques

Service du Domaine- Pôle GPP- Madame Sabrina DISPENCE

334 Allée Henri II de Montmorency

CS17788

34954 MONTPELLIER CEDEX 02

Date limite d'envoi cachet de la Poste faisant foi : **31/08/2023**

Suite de la procédure :

L'ouverture des offres se fera **15 jours** après la date limite de réception des candidatures

L'administration se réserve le droit de ne retenir aucune offre si elles sont insuffisantes

AVERTISSEMENT

Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, la vente ne sera parfaite entre les parties qu'en cas de régularisation par acte notarié et de paiement intégral du prix dans les 6 mois de l'acceptation par le **Domaine** de l'offre présentée.

Passé ce délai et à défaut d'accord de prorogation du **Domaine**, l'engagement par l'Administration de vendre à l'amateur sera caduc et le bien sera remis en vente. Il est précisé que si la SAFER ou la Commune bénéficient d'un droit de préemption sur ces biens, elles peuvent se substituer au plus offrant.

✂-----

**Offre d'achat Dossier SV 0348066857 SICART – SAINT-ANDRE
(66)**

•Nom (s):

•Prénom(s) :

•Date(s) et lieu(x) de naissance :

•Profession(s) :

•Adresse :

•Courriel :

•Téléphones fixe/portable :

✓Offre d'acheter :

✓Au prix de

(en chiffres et lettres), hors frais de Notaire et hors Travaux.

Nom du notaire :

Je déclare avoir parfaite connaissance de la contenance, de l'état technique, de l'encombrement et de vétusté de l'immeuble et faire ma meilleure offre en l'état actuel dudit bien sans faculté de demander au vendeur de procéder aux moindres travaux

Date et signature :